



fhw, architectes
Place Sommeleville 59 B-4800 Verviers T : 087 76 51 45 F : 087 76 37 30
Rue Edouard Stuckens 58 B-1140 Evere T : 02 216 61 40 F : 02 216 47 40
www.fhw.be - info@fhw.be
TVA BE 477 293 052 - CBC 732 0034006 10
IBAN BE 417 320 034 006 10 - BIC CREGBEBB

Administration communale d'Evere
Collège des Bourgmestre et Echevins
Messieurs Pierre Thomas et Jacques Christiane
Square Hoedemaeckers 10
1140 Evere

Lettre

mercredi 24 mai 2017

Concerne : Dossier de demande de permis d'urbanisme pour l'extension de l'école fondamentale rue Mattheussens 60 à 1140 Evere

Madame, Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint le dossier complet de demande de permis **pour approbation.**

Tous les documents sont complets, nous attendons encore seulement de la part de Madame Libois le plan directeur de mobilité (indiquant que les rues van Obberghen et Mattheussens vont devenir une zone 30) ainsi que l'extrait cadastral (commandé par nos soins) des parcelles occupées par Everheide et la connexion piétonne pour affiner certaines données chiffrées (P/S) tenant compte de la surface cadastrée de ces parcelles.

Dès réception de vos remarques et compléments (Mme Libois), nous pourrions procéder à l'impression du dossier complet en autant d'exemplaires que requis par le CoBat. L'introduction de la demande pourra donc se faire à bref délai.

Nous soulignons qu'outre le bon avancement de la procédure et du respect des délais en vue de l'ouverture de l'école à la rentrée 2020, le dossier doit impérativement être introduit auprès de l'AATL avant le 30 juin 2017. En effet, le changement de la législation travaux PEB intervient et nécessiterait de notre part le réencodage complet du projet ainsi que des ajustements architecturaux ou techniques certains vu les changements importants qui des impositions PEB.

Dans l'attente de votre retour, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Cordialement,

Madeline Demoustier
Administrateur gérant, FHW architectes